

Programme de surveillance des maladies à caractère professionnel

Les maladies à caractère professionnel (MCP) sont définies comme toutes maladies (ou symptômes) en lien avec le travail et n'ayant pas fait l'objet d'une reconnaissance en maladie professionnelle (MP) par les régimes de Sécurité sociale au moment de la visite. Les données sur ces MCP complètent les données de reconnaissance en MP pour mieux documenter l'impact sanitaire des risques professionnels.

Le programme de surveillance des MCP est piloté par Santé publique France en collaboration avec l'Inspection médicale du travail et les Observatoires régionaux de santé (ORS) des régions participantes. Après une phase pilote en 2003, le dispositif a progressivement été étendu pour couvrir en 2024 : Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Guadeloupe, Hauts-de-France, Martinique, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une phase de test a également été mise en place en 2024 dans un service de prévention et santé au travail (SPST) interentreprises d'Île-de-France.

Les Quinzaines MCP

Chaque année, deux Quinzaines MCP sont organisées. En 2025, les dates de ces Quinzaines sont communes à l'ensemble des régions participantes (du 2 au 15 juin et du 17 au 30 novembre). Toutes les équipes de santé au travail volontaires, médecins du travail et infirmiers de santé au travail, des régions concernées peuvent participer à la Quinzaine MCP quel que soit le type de SPST ; que les salariés suivis soient du secteur privé ou public.

Pendant la Quinzaine, ces équipes signalent les MCP et remontent des données socioprofessionnelles sur tous les salariés vus en visite. Différents modes de recueil de données coexistent. Les référents régionaux ou la coordination nationale du programme sont disponibles pour donner plus d'informations sur les modalités pratiques de participation.

Les objectifs de ces Quinzaines sont multiples

Estimer la prévalence des MCP et décrire les agents d'exposition professionnelle associés :

- Décliner les indicateurs par sexe, âge, catégorie socio-professionnelle et secteur d'activité.
- Produire les indicateurs à différentes échelles (SPST, région, territoire national).
- Contribuer à estimer la sous-déclaration des MP indemnifiables.
- Fournir des éléments pour la révision ou l'extension des tableaux de MP.
- Participer à l'orientation des politiques de prévention.

Perspectives

La participation du plus grand nombre d'équipes permet la production d'indicateurs plus détaillés et plus précis.

Santé publique France s'est engagé dans une démarche de simplification de recueil de données en travaillant avec les éditeurs de logiciels en santé au travail afin d'intégrer progressivement la participation au programme MCP dans ces logiciels. Des modules

MCP sont d'ores et déjà utilisables pour la prochaine Quinzaine MCP dans certains logiciels ; d'autres sont en cours de développement.

En parallèle, l'extension territoriale du dispositif se poursuit pour permettre à chaque région de disposer de données MCP utiles au diagnostic territorial et à l'orientation des politiques régionales en santé au travail (Plan régional de santé au travail – PRST, Conseil régional d'orientation des conditions de travail – CROCT, Comité régional de prévention et de santé au travail – CRPST, tableaux de bord et atlas en santé au travail...) et afin que les indicateurs nationaux produits soient le plus représentatifs possibles des salariés en France.

L'ensemble des publications issues de ce programme est disponible sur le site de Santé publique France :
<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-liees-au-travail/maladies-a-caractere-professionnel/publications/#tabs>

Responsable du projet :

Juliette Chatelot
 mcp@santepubliquefrance.fr
 Tél. : 01 71 80 17 25
 Direction Santé Environnement Travail
 Santé publique France
 12 rue du Val d'Osne
 94415 Saint-Maurice Cedex

COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS RÉGIONAUX :

- **Bretagne:**
 thomas.bonnet@dreets.gouv.fr
 p.bedague@orsbretagne.fr
- **Centre-Val de Loire:**
 bernard.arnaud@dreets.gouv.fr
 claire.cherbonnet@orscentre.org
- **Grand Est:**
 martine.leonard@dreets.gouv.fr
 emilie.boiselet@dreets.gouv.fr
 nadia.honore@ors-ge.org
- **Hauts-de-France:**
 jean-francois.verquin@dreets.gouv.fr
 cecile.gauthiez@or2s.com
- **Martinique/Guadeloupe:**
 guillaume.anoma@deets.gouv.fr
 etudes.osm@orange.fr
 cg.orsag@orange.fr
- **Nouvelle-Aquitaine:**
 florence.fernet@dreets.gouv.fr
 nadine.renaudie@dreets.gouv.fr
 j.debarre@ors-na.org
 a.rouchaud@ors-na.org
- **Occitanie:**
 james.alves@dreets.gouv.fr
 marie-ange.chancelier@dreets.gouv.fr
 nathalie.bernal-thomas@dreets.gouv.fr
 p.poinat@creaiors-occitanie.fr
- **Pays de la Loire:**
 veronique.mennetrier@dreets.gouv.fr
 marie-christine.bournot@orspaysdelaloire.com
- **Provence-Alpes-Côte d'Azur:**
 irene.sari-minodier@dreets.gouv.fr
 virginie.gigonzac@inserm.fr